

paroimia

Strong n°3942

Prononciation [par-oy-mee'-ah]

Définition

1. un dire inhabituel ou différent de la manière usuelle de parler
 1. une parole courante ou rebattue, un proverbe, un dicton
2. un dire sombre dont les ombres renforcent la vérité enseignée
 1. spéc. un récit symbolique ou au figuré
 2. récit ou discours dans lequel une chose est illustrée par l'usage d'assimilations et de comparaisons
 3. une allégorie
 1. métaphore étendue et élaborée

Étymologie

παροιμία - παροιμία

Voir définition [oimai 3633](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com